



LE TRESORIER NATIONAL

Paris, le 24 octobre 2008

Cher Monsieur,

Le courrier que je vous ai adressé, ainsi qu'à cinq autres personnes, le 23 septembre dernier, a été diffusé à grande échelle dans le département. Il n'aurait pas dû l'être. Ceci s'est fait sans mon consentement et à mon insu.

Certains militants ayant reçu copie de cette lettre s'en sont cru destinataires. Ceci a ajouté à la confusion et je le regrette.

Je tiens à vous assurer que je ne vous ai à aucun moment soupçonné de malversation financière, et que votre intégrité n'est absolument pas remise en cause.

Dans ce courrier, j'ai souhaité vous dire fermement que les bulletins d'adhésion ne doivent en aucun cas être modifiés, fusse pour en changer l'adresse de destination, et *a fortiori* les tarifs.

Ces règles s'appliquent à tous, partout en France, et je ne manquerai pas de le rappeler plus largement à l'intérieur du Mouvement.

Espérant vous avoir apporté tous les éléments de clarification nécessaires, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Constaté en ur


Eric Woerth

Cc : Patrick Devedjian, Secrétaire Général
Alain Moyne-Bressand, secrétaire départemental, Kitty Lequesne, trésorière départementale

Monsieur Alain Bonnet
110, rue de l'Abbé Grégoire
38000 Grenoble